

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans l'arrêté ministériel du 7 décembre 2020, 4,07 € ht la ligne.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret n° 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuelgales.fr](http://www.actuelgales.fr).

## Avis de marchés publics

Procédure adaptée  
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

### Ville de Bayeux

Location de matériel vidéo pour le prix  
Bayeux des Correspondants de Guerre 2021

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Le marché a pour objet la location de matériel vidéo et la prestation de service liée à cette location pour le prix Bayeux des Correspondants de Guerre 2021, un événement organisé par la ville de Bayeux. La prochaine édition se tiendra du 4 au 10 octobre 2021.

**Type** : marché de fournitures et de services.  
**Procédure** : marché < 90 000 euros HT, en application des articles L.2123-1-1° et R.2123-1-1° du Code de la commande publique (CCP) de 2019.  
**Adresse électronique** : [commandepublique@bayeux-intercom.fr](mailto:commandepublique@bayeux-intercom.fr)  
**Pouvoir adjudicateur** : <https://www.bayeux.fr/>  
**Profil acheteur (DCE téléchargeable et/ou à remettre sur)** : <https://www.achatpublic.com/>  
**Date limite de réception des offres** : 8 juillet 2021 à 12 h 00.

### Commune de Vire Normandie

Travaux de viabilité du lotissement communal de Coulonces, "Le Pont de la Londe"

### PROCÉDURE ADAPTÉE

Commune de Vire Normandie, M. Marc Andreu Sabater, maire, 11, rue Deslograis, Vire, 14500 Vire Normandie, tél. 02 31 66 27 95.

**Référence acheteur** : VN21028.  
L'avis implique un marché public.

**Objet** : travaux de viabilité du lotissement communal de Coulonces, "Le Pont de la Londe".

**Procédure** : procédure adaptée.  
**Forme du marché** : **Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).  
**Remise des offres** : 6 juillet 2021 à 14 h 30 au plus tard.  
**Envoi à la publication** le : 11 juin 2021.  
Des dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
**Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur** : <https://www.marches-publics.info>

### Pré Bocage Intercom

Étude "restauration de la continuité écologique de l'Ajon au droit de 5 ouvrages transversaux"

### PROCÉDURE ADAPTÉE

#### Services

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Pré Bocage Intercom. Correspondant : commande publique, 31, rue de Vire, 14260 Las Monts-d'Aunay. Tél. 02 31 77 57 48. Courriel : [commande.publique@pb14.fr](mailto:commande.publique@pb14.fr)  
**Adresse internet du profil d'acheteur (retrait DCE et dépôt des offres)** : [www.prebocageintercom.fr](http://www.prebocageintercom.fr)

**Description du marché** : **Objet du marché** : étude "restauration de la continuité écologique de l'Ajon au droit de 5 ouvrages transversaux".

**Caractéristiques principales** : **Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux)** : l'objectif de l'étude est de restaurer la continuité écologique au droit des sites d'étude en conciliant, pour certains sites, les forts enjeux patrimoniaux. L'étude doit permettre aux maîtres d'ouvrage de statuer sur le projet répondant au mieux à l'attente des objectifs, d'en arrêter définitivement le programme, d'en fixer les phases de réalisation et de déterminer les moyens nécessaires, notamment financiers.

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 10 mois à compter de la notification du marché.  
**Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- prix des prestations : 40 % ,  
- valeur technique : 50 % ,  
- délais : 10 % .

**Type de procédure** : procédure adaptée.  
**Date limite de réception des offres** : 5 juillet 2021 à 12 h 00.

**Autres renseignements** : **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** : les justifications à produire par le candidat sont énumérées dans le règlement de consultation.

**Número de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice** : PBI-2021-002.

**Procédure de recours** : **Instance chargée des procédures de recours** : tribunal administratif de Caen, 3, rue Arthur-Le-Duc, BP 536, 14000 Caen. Téléphone 02 31 70 72 72.  
Courriel : [greffe.ta-caen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-caen@juradm.fr) Adresse internet : [www.ta-caen.juradm.fr](http://www.ta-caen.juradm.fr)

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11 juin 2021.

#### Immobilier

## Nouvelle construction, nouveau délai de contestation

Reconstruire chez soi quelque chose qui déplaît au voisin, c'est offert à celui-ci la possibilité d'en demander la démolition pendant cinq ans.

Contrairement à la remise en état, explique la Cour de cassation, la démolition suivie d'une reconstruction est une construction nouvelle et elle donne aux mécontents la possibilité de s'en plaindre durant le délai de la prescription. Ce délai est, depuis la réforme des délais de prescription de juin 2008, le délai applicable, sauf exceptions, à tout particulier qui se plaindrait d'un préjudice personnel. (Cass. Civ 3, 9.11.2017, U 16-24.139).

#### Immobilier

## On est censé connaître l'état de sa maison

Le propriétaire d'un bâtiment est censé connaître son état, notamment après l'intervention d'une entreprise de travaux.

En faisant procéder à des travaux par une entreprise de couverture, le vendeur savait nécessairement que tout n'était pas réparé, ont déduit les juges de la Cour de cassation. Il ne peut donc pas s'abriter derrière la clause classique de l'acte de vente qui écarte sa responsabilité en cas de vice caché.

En revanche, pour les juges, l'acquéreur n'est pas dans la même situation. D'une part, il ne peut pas lui être reproché de ne pas être monté sur une échelle pour vérifier l'état du toit, et d'autre part, même s'il l'avait fait, il n'aurait pas pu, étant profane en la matière, en tirer des conclusions utiles.

Bien que visible de l'extérieur, la toiture en mauvais état peut donc constituer un vice caché. Le vice caché peut amener à la condamnation du vendeur à assumer le coût des travaux ou même provoquer l'annulation de la vente si l'acquéreur prouve qu'il n'aurait pas acheté s'il avait su. (Cass. Civ 3, 15.3.2018, S 16-23.953).

## Marchés publics

Procédure adaptée

### Communauté Urbaine d'Alençon

Réhabilitation et extension de la maison Bonet pour la construction du pôle de santé libéral et ambulatoire du centre-ville d'Alençon

### PROCÉDURE ADAPTÉE

#### Marché de travaux

**Identification du maître d'ouvrage** : Communauté Urbaine d'Alençon, hôtel de ville, place Foch, CS 50362, 61000 Alençon.

**Mandataire** : SPL d'Alençon, Les Rives de l'Orme, 15, avenue Pierre-Mendès-France, BP 53060, 14018 Caen cedex 2.  
**Maître d'oeuvre** : Antonin Ziegler, architecte et mandataire + SARL B Ingénierie + BET Boulard 14 + BET Bader + ORFEA Acoustique Normandie.

**Objet du marché** : réhabilitation et extension de la maison Bonet pour la construction du pôle de santé libéral et ambulatoire du centre-ville d'Alençon (61).

**Lieu d'exécution** : 24, rue de la Poterne, 61000 Alençon.

**Mode de dévolution** : réalisation des travaux par corps d'état séparés, les entreprises pouvant soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Le marché est allotté.  
Cette opération a déjà fait l'objet de deux consultations en date du 18 mai 2020 pour l'ensemble des lots et une deuxième consultation en date du 14 octobre 2020 pour les lots 02 et 05a et 05b.

**La présente consultation ne concerne que le lot suivant** :  
Lot 07 : cloisons, doublages.

**Les autres lots définis ci-après sont** :  
Lot 01 : VRD, espaces verts déclarés sans suite.

Lot 02 : démolition, gros oeuvre, parement brique : attribué à l'entreprise Sagir.

Lot 03 : charpente bois : attribué à l'entreprise Denis Marie.

Lot 04 : couverture : attribué à l'entreprise Denis Marie.

Lot 05a : menuiseries extérieures aluminium (bâtiment existant), variante : attribué à l'entreprise SMA.

Lot 05b : menuiseries extérieures aluminium (projet extension) : attribué à l'entreprise SPBM.

Lot 06 : serrurerie : attribué à l'entreprise Fiers Ergonomie Métallerie.

Lot 08 : menuiseries intérieures bois : attribué à l'entreprise Menuiserie Louise.

Lot 09 : plafonds suspendus : attribué à l'entreprise Qualiprofil.

Lot 10 : peinture, revêtements muraux : attribué à l'entreprise Gagneux.

Lot 11 : revêtements de sols souples : attribué à l'entreprise Delobette.

Lot 12 : carrelage, faïence : attribué à l'entreprise Sagir.

Lot 13 : ascenseur : attribué à l'entreprise Kone.

Lot 14 : chauffage, rafraîchissement, ventilation, plomberie sanitaire : attribué à l'entreprise Duce.

Lot 15 : électricité courants forts, courants faibles : attribué à l'entreprise EBI.

**Date prévisionnelle de début de la prestation** : été 2021.  
**Délai d'exécution des travaux** : 11 mois y compris préparation de chantier.

**Procédure de passation** : la présente consultation est passée selon une procédure adaptée librement définie par le pouvoir adjudicateur dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique et selon les modalités particulières suivantes : cf. règlement de consultation.

La procédure mise en oeuvre est une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation.

**Financement** : Communauté Urbaine d'Alençon.

**Validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres ou, en cas de mise en oeuvre de la négociation, à compter de la date limite de réception des offres finales.

**Présentation des candidatures et des offres** : pour la présentation de leurs candidatures et de leurs offres, les candidats doivent se conformer aux dispositions figurant à l'article 4 du règlement de consultation.

**Pièces à fournir** : cf. règlement de consultation.

**Critères d'attribution** :

- valeur technique : 45 % ,

- compréhension des enjeux et contraintes du chantier, planning, phasage, organisation de chantier : 10 % ,

- indications concernant les matériaux : 10 % ,

- adéquation des moyens humains et techniques réellement affectés au chantier, présentation des modes opératoires : 10 % ,

- mesures destinées au contrôle de la qualité de la prestation : 5 % ,

- mesures destinées à assurer l'hygiène et la sécurité sur et aux abords du chantier : 5 % ,

- mesures concernant le respect de l'environnement et la gestion des déchets : 5 % ,

- critère apprentissage : 10 % ,

- pourcentage de contrat d'apprentissage ou de contrat de professionnalisation parmi l'ensemble des salariés de l'entreprise jusqu'au 31 décembre 2019) : 4 % ,

- nombre d'apprentis et de contrats professionnalisation affecté à l'exécution du chantier : 6 % ,

- critère prix : 45 % ,

- note du candidat : 45 x (prix proposé le plus faible/prix proposé du candidat).

**Retrait du dossier de consultation** : le dossier est à retirer sous format électronique via le profil acheteur à l'adresse suivante :

<http://marches-publics.cu-alencon.fr/>  
**Envoi des offres** : pour l'envoi de leur candidature et de leurs offres seule la forme dématérialisée est admise (cf. article 6 du règlement de consultation).

**Date limite de remise des offres** : mardi 6 juillet 2021, 12 h 00.

**Renseignements complémentaires** : pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir en temps utile une demande via le profil d'acheteur.

Une réponse sera alors adressée au plus tard six jours avant la date limite de réception des offres à tous les candidats ayant reçu le dossier.

**Date d'envoi de l'avis à la publication** : le 14 juin 2020.

## Avis d'attribution

marchés publics et privés



### AO remplacement 168 chaudières individuelles gaz

### AVIS D'ATTRIBUTION

**Pouvoir adjudicateur** : SA Partélios Habitat, 2, rue Martin-Luther-King, 14280 Saint-Contest. Courriel : [s.lemee@partelios.fr](mailto:s.lemee@partelios.fr)

Adresse principale : <https://www.partelios.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Titulaires des marchés** :  
Lot, attributaire, montant HT :

Lot unique : remplacement et mise en sécurité des chaudières, Levillain, 294 890,61 euros.

**Date d'envoi de la publication** : 11 juin 2021.



### Travaux de rénovation de 32 pavillons

### AVIS D'ATTRIBUTION

Appel d'offres Lisieux 1093.  
Travaux de rénovation de 32 pavillons.

**Pouvoir adjudicateur** : SA Partélios Habitat, 2, rue Martin-Luther-King, 14280 Saint-Contest. Courriel : [s.lemee@partelios.fr](mailto:s.lemee@partelios.fr)

Adresse(s) internet :  
Adresse principale : <https://www.partelios.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Titulaires des marchés** :  
Lots, attributaire, montant HT :

**Lots bâtiments** :

Lot 04 : couverture, Caen Couverture, 469 900 euros HT.

Lot 05 : menuiseries extérieures, Dulong, 139 700 euros HT.

Lot 06 : fermetures, Dulong, 13 500 euros HT.

Lot 07 : menuiseries intérieures, Jar, 38 400 euros HT.

Lot 15 : peinture, Desloges, 17 400 euros HT.

**Lots CVC et fluide** :

Lot 11 : chauffage, Copa, 205 800 euros HT.

Lot 12 : électricité, Poullain-Sepi, 163 000 euros HT.

Lot 12 bis : VMG, Poullain-Sepi, 41 500 euros HT.

**Date d'envoi de la publication** : 11 juin 2021.

## Vie des sociétés



Me CARPENTIER

Me DURAMEL

Me LIOT

10, rue des Monts Parnoux  
14650 CARPIQUET

### AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination sociale : Holding JNT.

Forme : SAS.

Capital social : 72 000 euros.

Siège social : Caen (14000), 17, rue des Poitiers.

Objet social : la souscription, l'acquisition, la détention, la cession de titres de sociétés, de valeurs mobilières, la prise de participations dans toutes sociétés quel que soit leur objet et leur activité (civile, commerciale, industrielle, financière, agricole ou autre) ; la gestion de titres de sociétés et de toutes valeurs mobilières ; toutes activités de direction, de tutelle, de représentation et de gestion liées notamment à la possession et au contrôle de participations.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Président : M. Julien Toupe, demeurant à Caen (14000), 17, rue des Poitiers.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et aux délibérations, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix.

Agrement : les transmissions de titres ou droits de l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les titres ou droits ne peuvent faire l'objet d'une transmission, sous quelque forme que ce soit, y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions extraordinaires.

RCS : la société sera immatriculée au RCS de Caen.

Pour avis

Le Président.

### LE PIG DU BOCAGE NORMAND

Forme : SARL

Capital social : 2 000 euros

Siège social : 60, rue Louis-Lechatellier  
14000 CAEN  
829 932 383 RCS Caen

### GÉRANT

Aux termes de l'AGE en date du 11 mai 2021, à compter du 1er juin 2021, les associés ont pris acte de la modification de la gerance de la société : Mme Michèle Denis, demeurant 60, rue Louis-Lechatellier, 14000 Caen en remplacement de Mme Patricia Leroy.

Mention sera portée au RCS Caen.

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte authentique, signé par Me Olivier Richard, notaire, en date du 10 juin 2021, à Bailleul-sur-Orme.

Dénomination : E.U.R.L François Paysage.

Forme : EURL.

Siège social : 51, rue de Bayeux, 14740 Thue et Mue.

Objet : l'activité de paysagiste, terrassement, aménagement extérieur, entretien d'extérieur, bucheronnage, débardage, abattage, façonnage, entretien espaces verts, nettoyage de l'éclaircissage de forêts communales, maçonnerie.

Durée de la société : 99 années.

Capital social fixe : 1 000 euros.

Gérant : M. Maxence François, demeurant 44, rue de Bayeux, 14740 Bretteville-L'Orgueilleuse.

La société sera immatriculée au RCS Caen.

Pour avis.

### Me Sunniva LEMARCHANT

Avocat inscrit au barreau de Caen

8, rue Alfred-Kastler  
14000 CAEN

Tél. 07 76 69 50 34  
Fax 02.31.86.45.73

### AVIS CONSTITUTIF

Par acte électronique en date du 4 juin 2021 une société à responsabilité limitée a été constituée.

Sa dénomination sociale est SARL 2G Isolation.

Le capital social a été fixé à 1 000 euros, divisé en 100 parts sociales d'une valeur nominale de 10 euros, souscrites et libérées en intégralité.

Le siège social est fixé à Esquay-Notre-Dame (14210), 34, rue des Tilleuls.

L'objet social est en France et à l'étranger, l'exploitation de toute entreprise de travaux de plâtrerie et d'isolation ; la réalisation de faux plafonds ; la réalisation de travaux de peinture en sous-traitance ; ainsi que tous travaux d'aménagement intérieur.

La durée est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Le gérant est M. Giane Ghelase, demeurant à Esquay-Notre-Dame (14210), 34, rue des Tilleuls.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen.

Pour avis.

### Dénomination :

### LE PIG DU BOCAGE NORMAND

Forme : SARL

Capital social : 2 000 euros

Siège social : Le Bourg  
La Lande Vaumont  
14500 VIRE NORMANDIE  
829 932 383 RCS Caen

### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'AGE en date du 11 mai 2021, les associés ont décidé, à compter du 1er juin 20